LE NOUVEAU CROISEUR AMÉRICAIN

(Photo Keystone)

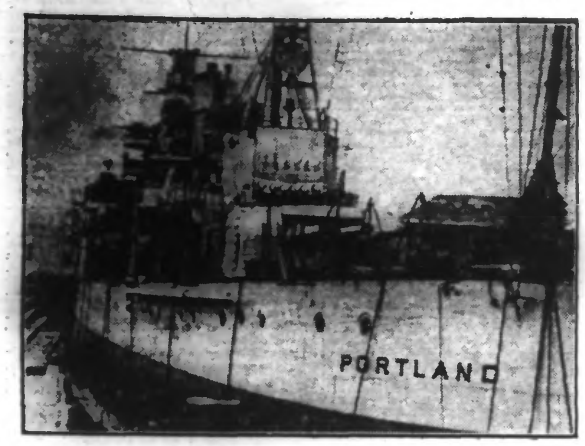

LE «PORTLAND» LE NOUVEAU CROISEUR AMERICAIN QUI VIENT D'ÊTRE LANCÉ A CHARLESTOWN

La vie et la mort de Léon Gambetta

On a célébré, ces jours-ci, le cinquantenaire de la mort de Gambetta et le président du Conseil est allé honorer le souvenir du tribun dans la vieille maison de Ville-d'Avray, communs de l'ancienne propriété de Balzac, où les choses sont demeurées dans l'état où elles étaient le 31 décembre 1882, date du tragique événement. M. Paul-Boncour a prononcé d'éloquentes paroles, il a affirmé sa fidélité irréductible à la grande mémoire de l'homme d'Etat mort trop jeune et il a ajouté « que les profondes transformations accomplies dans la vie sociale comme dans les problèmes internationaux correspondaient à coup sûr à ses aspirations les plus profondes ».

Les morts ne viennent pas démentir les vivants. Peut-être est-il bien audacieux, après un demi-siècle, d'interpréter et de transposer les sentiments, les projets, les espoirs d'un politicien tel que Gambetta. Plus d'une fois, ceux qui ont été les dépositaires de sa pensée se sont demandé sans trouver la réponse dans quel sens se serait produite l'évolution qu'on sentait prochaine à l'heure de la mort de ce dernier. Nous ne nous arrêterons pas à chercher la clé d'un pareil mystère et nous nous bornerons à rappeler certains faits saillants de ses débuts et de sa fin.

La famille de Gambetta était originaire de Colle-Ligure, village maritime situé entre Gênes et Savone. Son nom réel était Baccho et le surnom de Gambetta qui, dans l'idiome du pays, signifie « petite jambe » avait été donné, dans le nassé, à un bisaïeul qui boitait du fait d'une jambe trop courte. Comme il arrive souvent à la campagne, le surnom avait fini par éclipser le nom et il fut substitué légalement dans la suite quand l'ancêtre, peu flatté de ce qu'un de ses parents éloignés venait d'être pendu à la suite de brigandage demanda l'autorisation de faire peau neuve. Son fils, devenu ainsi Jean-Baptiste Gambetta vint en 1818 ouvrir à Cahors un magasin de denrées alimentaires dont une partie de la boutique existe toujours à proximité du lycée. Il avait trois fils dont Joseph qui fut le père de Léon et qui exerça à son tour le commerce de l'aïeul.

Né en 1840, Gambetta n'avait pas vingt ans quand il vint à Paris. Il loge d'abord à l'hôtel du Sénat, rue de Tournon auprès d'Alphonse et d'Ernest Daudet, puis, 45, rue Bonaparte dans une pauvre chambrette mansardée dont la petite fenêtre s'ouvre sur la place Saint-Germain-des-Prés. Epris de politique, il se mêle à la jeunesse républicaine des écoles et commence à faire tapage. Il a songé à devenir magistrat, mais le garde des Sceaux Baroche l'a écarté. « Mauvaise tenue », dit son dossier et, de fait, son chapeau mou, les vêtements confectionnés qu'il porte jusqu'en 1868 et dont le négligé traduisait l'absence de bretelles, le recommandaient peu à un ministre préoccupé de correction.

Il fréquente les tribunes de la Chambre, y fait du bruit et emplit les cafés du quartier Latin des sonorités de sa voix puissante. Secrétaire de l'avocat Laurier, il plaide enfin lui-même. Son premier client était un assez vilain drôle qui, après avoir volé la carte d'un agent des mœurs s'en servit pour faire chanter des gens imprudents. Gambetta tomba à bras raccourcis sur ces derniers, auréola son homme de toutes les vertus morales et le tribunal convaincu infligea au prévenu le maximum: dix ans de prison. C'était un succès.

Du coup, sur le conseil même de Thiers, il décida de se spécialiser dans les causes politiques. Il commença par défendre l'ouvrier Buette, impliqué dans un complot plus ou moins authentique. Puis vinrent quelques menues affaires qui ne rapportèrent à Gambetta aucune notoriété et un assez maigre profit. Le jeune avocat vivait donc assez mal, soutenu surtout par la tante Massabie quand survint en 1868 la manifestation au monument du député Baudin, mort sur une barricade en 1851, et les poursuites contre Peytral, Challemel-Lacour et Delescluze. C'est pour ce dernier que plaida Gambetta avec une telle éloquence, un tel feu que, dès le lendemain, il était célèbre. Un an plus tard, le 24 mai 1869, il était élu député de Belleville contre Hippolyte Carnot dans une élection triomphale dont les frais s'élevèrent à 1.382 frs 80. Heureux temps ! Passons sur treize années qui virent la guerre, la chute de l'Empire, l'activité patriotique de Gambetta en face de l'invasion, la présidence de la Chambre, le grand Ministère, puis le commencement de l'éclipse du tribun et parlons de sa mort. Des versions diverses ont circulé sur le drame des Jardies. Tout d'abord, on raconta qu'en maniant un revolver Gambetta s'était tiré une balle dans le ventre. On insinua, ensuite, qu'une ancienne et très chère, Mme Léonie Léon, l'avait frappé à la suite d'une scène de jalousie. Des récits qui datent de peu d'années ont présenté les faits sous un aspect autrement dramatique.

Le mariage avec Mme Léon était résolu quand on aurait prévenu Gambetta du rôle joué par celle-ci auprès de lui au début de leur liaison. A la solde de la police politique, elle aurait été chargée de conquérir l'homme d'Etat et de l'espionner, mais ce fut elle, au contraire, qui fut conquise, et, en fin de compte, si elle trahit quelqu'un, ce fut celui dont elle avait reçu la dégradante mission. Epouvantée d'être démasquée par Gambetta, Mme Léon aurait tenté de se suicider et c'est en arrêtant son geste que Gambetta reçut à la main une blessure d'ailleurs peu grave et qui fut cicatrisée bientôt.

Toutefois, les médecins qui le soignèrent ne se préoccupèrent pas assez du régime alimentaire à imposer au malade. Mangea-t-il trop abondamment ou bien fut-il atteint du mal qu'on a baptisé depuis du nom d'appendicite ? Quoi qu'il en soit, dix jours après l'accident qui remontait au 28 novembre, le malade était pris de fièvre et se plaignait d'une douleur à l'aine. On diagnostiqua un embarras intestinal, mais la médication ordonnée fut sans effet et la fièvre augmenta.

Des jours passèrent sans apporter d'amélioration et c'est ici que se place le point culminant du drame. Des chirurgiens éminents sont appelés, aucun n'ose assumer la responsabilité d'une opération. Et le 31 décembre, Gambetta meurt parce qu'il n'a pas reçu les soins énergiques qui eussent été donnés à un pauvre diable et qui l'eussent sauvé.

GEORGES ROCHER.

Le sommeil léthargique de jeunes mariés

Bruxelles, 4 janvier. — A Borgerhout-lez-Anvers, les parents d'un jeune homme récemment marié l'ont trouvé étendu dans sa demeure et profondément endormi, ainsi que sa femme.

Un médecin n'a pas réussi à les tirer de leur sommeil.

Transportés à l'hôpital, les deux jeunes époux sont toujours en léthargie.

LE PILLAGE DES TRAINS DOUAI-CALAIS

Nous avons relaté dans quelles conditions on avait arrêté trois conducteurs de train, les nommés Honneger, de Béthune; Olivier, de Berquin, et Pruvost, de Saint-Omer, qui pillaient les marchandises dans les trains de Douai à Calais.

L'enquête se poursuit activement, ainsi que les interrogatoires et les perquisitions. L'inventaire des marchandises volées et retrouvées à Béthune a eu lieu hier, en présence d'Honneger. Des opérations analogues auront lieu prochainement pour les autres prévenus.

M. de Jouvenel parle des rapports franco-italiens

Paris, 4 janvier. — Après l'agrément donné par le Quirinal à sa nomination d'ambassadeur de France à Rome, M. Henry de Jouvenel a tenu à préciser que, n'étant pas diplomate, il entend bien ne pas le devenir.

— Je reste journaliste et homme politique. Comme journaliste, a-t-il dit, je vais étudier le problème franco-italien, et, comme politique, chercher à le résoudre.

» Depuis longtemps préoccupé des relations franco-italiennes, comment, ayant vu s'aggraver le malentendu entre ces deux peuples, ne l'aurais-je pas regretté, et comment, le jour où Paul-Boncour m'a offert une chance de travailler à le dissiper, ne l'aurais-je pas saisie ?

Partisan d'une explication loyale et totale entre les deux pays, explication nécessaire pour dissiper les obscurités et les malentendus, chasser à jamais de l'esprit de l'Italie, l'idée d'une tentative quelconque d'hégémonie de la France, dans une partie quelconque de l'Europe, et faire succéder à une amitié mouvementée, une amitié paisible, fondée sur un succès durable, M. de Jouvenel s'est assuré d'abord qu'il était, sur ce point, bien d'accord avec le Gouvernement.

« Aussi bien, conclut-il, le Gouvernement français, par cette désignation, marque son désir absolu d'entente avec l'Italie. La parole qu'a prononcée à Toulouse M. Edouard Herriot, le geste qu'il a fait en autorisant la Commission des Affaires étrangères du Sénat à prendre connaissance du dossier des négociations franco-italiennes, l'envoi par M. Paul-Boncour d'un homme politique à Rome, l'adhésion de l'opinion française, tout cela, il me semble, ne fait que rendre public le désir constant de la France, d'une pleine entente avec l'Italie. »

LA GRÈVE DES DOCKERS DUNKERQUOIS

Les maires de l'agglomération offrent leur médiation

A l'instigation de M. Papinot, sous-préfet, les maires de l'agglomération dunkerquoise ont offert leur médiation pour mettre fin au conflit qui, depuis près d'un mois, a supprimé toute activité au port de Dunkerque.

Les maires ont envoyé une lettre collective au groupement patronal et au syndicat ouvrier, dans laquelle ils demandent de leur faire confiance et prient une délégation d'assister à une réunion qu'ils tiendront incessamment à la sous-préfecture.

A la suite de cette convocation, deux réunions ont eu lieu, le matin et l'après-midi, à la suite desquelles un communiqué annonçait qu'en raison de la bonne volonté réciproque des deux parties, deux nouvelles réunions auraient lieu et on envisageait même la possibilité de réunir la commission paritaire dans la soirée.

Mais il reste toujours entendu que tout accord proposé par cette commission paritaire devra être ratifié par une assemblée générale des dockers.

UNE AUTO TOMBE DANS LE CANAL A ARMBOUTS-CAPPEL

Mercredi matin, sur la route longeant le canal entre Bergues et Steene, une auto conduite par M. Gustave Delaize, représentant, de Levallois-Perret, a dérapé et est tombé à l'eau.

Un marinier et des témoins purent retirer l'auto du canal et dégager M. Delaize, mais celui-ci était mort.

M. de Monzie inaugure le nouvel hôtel de ville de Philippeville

Constantine, 4 janvier. — M. de Monzie, ministre de l'Education nationale, est arrivé à Philippeville, où il devait inaugurer le nouvel Hôtel de Ville.

Dès que le paquebot « Charles-Roux », où il avait pris passage, fut amarré à quai, MM. Carde, gouverneur général; Cuttoli, sénateur et Charles, préfet, accompagnés de nombreuses personnalités, sont montés à bord et ont présenté leurs souhaits de bienvenue au ministre. Les honneurs militaires étaient rendus par un détachement de Sénégalais.

A l'Hôtel de Ville, M. Cuttoli, prenant le premier la parole, a adressé au ministre les souhaits de bienvenue de la ville.

Mlle Burgin, au nom des écoliers de la cité, a ensuite prononcé quelques mots.

M. de Monzie a remercié M. Cuttoli et félicité le gouverneur général.

Une fillette a remis alors une superbe gerbe de fleurs au ministre, qui, après s'être recueilli devant le monument aux morts, a visité la ville. Le soir, un grand bal a été offert à l'Hôtel de Ville.

La grève est déclarée dans le textile de la région d'Armentières

Nous avons relaté les entrevues qui, mardi, ont eu lieu à la préfecture, concernant le conflit latent du textile et auxquelles ont pris part les maires des communes intéressées — c'est-à-dire où demeurent d'importants effectifs d'ouvriers et ouvrières travaillant à Armentières — et une délégation ouvrière représentant les trois formations syndicales ouvrières : libre, cégétiste et unitaire.

Les représentants de la chambre syndicale des fabricants de toiles devaient être reçus mercredi après-midi à la préfecture du Nord.

Inopinément et sans attendre la solution possible de cette entrevue, la grève s'est déclenchée le matin, vers 7 h. 45.

Le mouvement a pris naissance aux tissages A. Salmon, rue Jules-Lebleu. 220 ouvriers ont cessé le travail, sur 448. Ces grévistes se sont rendus ensuite aux tissages L. Bouchez et fils, rue du Progrès. 100 ouvriers sur 241 se sont joints aux précédents.

Bientôt 140 ouvriers des tissages Lambert et Coisne, rue d'Erquinghem, participaient à la grève, soit la totalité.

A noter que seules sont touchées les usines où se pratique la conduite des métiers multiples.

Il semble donc que le pivot de la grève soit là.

Ajoutons que le tarif « aux mille duites », dont l'application doit entrer en vigueur incessamment, est aussi l'objet d'une vive opposition de la part des ouvriers qui y voient une baisse sensible dans leurs salaires.

A 11 h., les grévistes ont tenu une réunion à la Coopérative ouvrière d'Houplines.

A la rentrée de 1 h. 30, le mouvement s'est amplifié, 200 ouvriers ne sont pas rentrés à l'usine de M. Coisne et Lambert, et 90 à celle de MM. Motte frères, à Houplines, ce qui porte le nombre des grévistes à un millier.

L'aéroplane des temps futurs

Un modèle d'avion sans hélices, qui est mu entièrement par l'action des ailes, (invention de Mr C. E. Brooks), a été exposé au Congrès international annuel des inventeurs à Saint-Louis. L'appareil décolle et atterrit sans qu'il lui soit nécessaire de rouler sur le sol. Il agit à la manière d'un oiseau et quitte le sol presque aussitôt après la mise en marche du moteur. C'est un hydravion qui a une puissance triple de celle d'un avion à hélices. (W. W. P.)

Un mineur pensionné est frappé et dépouillé de ses économies à Liévin

Trois pensionnaires de la cantine Decroix, route d'Avion, à Liévin, les nommés Charles Delcuse, 31 ans; Henri Frélier, 44 ans, et Raymond Payen, 29 ans, tous trois chômeurs, sachant qu'un autre pensionnaire de la maison, le mineur retraité Henri Defosse, possédait de l'argent provenant de sa pension, lui présentèrent leurs vœux de bonne année et en profitèrent pour se faire payer à boire.

Ensemble, ils visitèrent plusieurs cafés, si bien que, vers 20 h. 30, tous quatre échouaient au café Lagneaux route d'Avion, où ils continuèrent à consommer.

Quand M. Defosse sortit du café Lagneaux, son portefeuille était passablement allégé, mais il lui restait encore 280 francs.

A peine était-il dans la rue que Delcuse et Frélier sortirent à leur tour, rattrapèrent Defosse quelque peu pris de boisson et lui portèrent par derrière plusieurs coups de poing. Puis, profitant de son manque d'équilibre, ils le poussèrent dans le fossé qui borde la route d'Avion.

Les deux forcenés se ruèrent ensuite sur lui et le dépouillèrent de son portefeuille qu'ils savaient trouver dans la poche intérieure de son veston. Leur coup fait, ils disparurent.

Quand il revint à lui, M. Defosse fit prévenir les gendarmes Poquet et Lebroux qui, munis du signalement des trois chômeurs, se rendirent à la cantine Decroix où ils trouvèrent Payen.

Interrogé, celui-ci reconnut avoir passé la journée à boire avec Defosse et ses deux compagnons, mais prétendit n'avoir pas assisté à l'agression.

Trouvé porteur d'une somme de 30 frs, il déclara avoir trouvé les billets sur le seuil de la porte du café Lagneaux en sortant. Il fut mis en état d'arrestation pour vol.

Quant à Delcuse et Frélier, après de nombreuses recherches, les gendarmes réussirent à les capturer, mardi matin, sur la route conduisant à Eleu. Ils seront poursuivis pour agression nocturne, suivie de vol. Ils ont passé des aveux.

Le trio sera transféré à la prison de Béthune.

A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

(Mondial Photo Presse.)

M. EMILE FABRE *et* Mme CÉCILE SOREL *qui reste à la Comédie-Française jusqu'en 1934, photographiés au sous-secrétariat des Beaux-Arts.*

Le faux bruit de la mort de M. Salengro

Le bruit courut hier avec persistance, à Lille et dans la région, de la mort survenue à Paris de M. Roger Salengro.

Dans le courant de l'après-midi, le ministère de l'Intérieur, puis la Chambre des députés, démentirent la nouvelle.

Ce n'est que dans la soirée que le maire de Lille fut mis au courant du bruit auquel des démentis officiels n'avaient pu mettre un terme.

M. Salengro fut le premier à en sourire. Il avait, en effet, travaillé le matin à son domicile et venait de passer l'après-midi à faire diverses démarches.

LA POLLUTION DES EAUX DE LA LYS ET DE L'AA

Mercredi, ont continué devant le Tribunal correctionnel de Saint-Omer, les débats de l'instance engagée par le Syndicat des pêcheurs à la ligne du Nord et une société de pêche de Saint-Omer contre plusieurs industriels dont les eaux résiduaires contenaient des produits capables de détruire ou d'enivrer les poissons dans les eaux de la Lys et de l'Aa.

L'audience de mercredi a été consacrée aux plaidoiries.

L'affaire a été mise en délibéré et le jugement sera rendu le 8 février.

UN SOUS-MARIN DE PETITE TAILLE

(Mondial Photo Presse.)

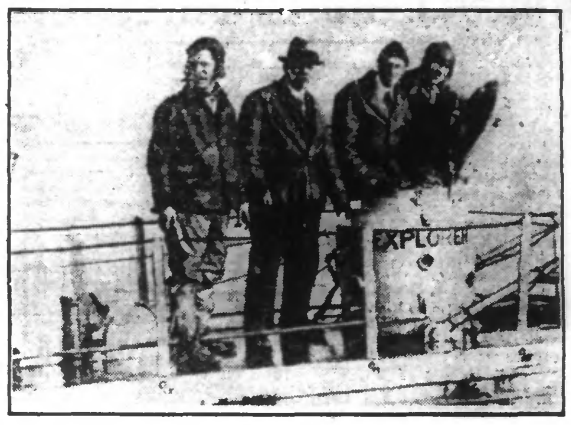

Un sous-marin de type réduit, dont l'inventeur, le spécialiste Simon Lake, espère qu'il permettra de sauver les trésors engloutis dans la mer, vient de faire une démonstration concluante en présence de personnalités américaines. Il a 6 mètres de long et 2 mètres de large et peut être manœuvré par un équipage de 4 hommes.

LES ESCROQUERIES AUX ASSURANCES A LILLE

L'instruction de l'affaire d'escroqueries aux assurances est activement poussée par M. Thibault, juge d'instruction.

Les éléments précis de l'enquête menée depuis longtemps déjà par la police mobile de Lille ont permis d'inculper les principaux membres de la bande d'algrefins qui, ainsi que l'a établi le minutieux travail auquel s'est livré l'inspecteur principal Jeanmaire, exerçaient leur trafic malhonnête sur une très vaste échelle et depuis plusieurs années.

On nommé Jules Decherf, charretier, demeurant 59, rue de Lens, à Lille, remplissait dans la bande le rôle délicat de l'écraseur dans les accidents simulés sur la voie publique. Il s'acquitta avec une audacieuse habileté de ses fonctions et deux comparses furent « victimes » d'accidents causés par l'attelage de Decherf. C'est ainsi que Gaston Dumont se fit écraser sous le nom de Vaulecocq; l'autre complice, Martial Lallemant, avait choisi le nom de Paul Rigaut.

Un autre spécialiste, Jules Mouton, déjà condamné pour escroqueries aux assurances, jouait le rôle de l'indispensable témoin.

Les malfaiteurs s'efforçaient ainsi, grâce aux identités multipliées et aux déclarations des faux témoins, d'étendre sans attirer l'attention, leur fructueuse entreprise. Mais ils avaient compté sans l'intervention d'un spécialiste de la brigade mobile!

Comment le « pot-aux-roses » fut découvert

On sait que c'est sur plainte de la compagnie d'assurances « Le Lloyd de France » que l'enquête concernant ces escroqueries fut menée. En effet, étonné de la fréquence des accidents survenant à des individus, presque toujours les mêmes, M. P. Siméon, agent du « Lloyd de France » et habitant à l'époque Lille, résolut de tirer l'affaire au clair.

Après un certain temps de recherches qui n'étaient pas toujours exempts de risques, M. Siméon découvrit le pot-aux-roses et en avisa aussitôt les administrateurs de la Compagnie d'assurances.

L'agent qui habite actuellement à Bordeaux, a certes droit à la reconnaissance, non seulement de ses patrons, mais aussi des assureurs en général, qui un jour ou l'autre, pouvaient être aussi les victimes de ces ingénieux escrocs. En effet, ainsi que nous l'avons relaté, cette bande d'algrefins avait plus d'un tour à jouer et profitait de toutes les occasions.

Ne raconte-t-on pas qu'un jour d'été Vanroy qui, avec deux compères circulait à bicyclette sur le territoire de Glatignies, avisait un cultivateur dont le cheval s'était emptré dans la herse. Tous trois s'empressèrent d'offrir leurs services et quelque temps après ils se trouvaient nantis chacun d'une bonne entorse.

Une autre fois, Vanroy passait place Catinat à Lille, à proximité du domicile d'un marchand de bois qui allait décharger sa voiture. Là encore, Vanroy offrit ses services et il ne tardait pas à remouter de la cave en boitant.

Comme le cultivateur de Glatignies, le marchand de bois de Lille dut payer.

— L'Académie d'Agriculture a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section des sciences physico-chimiques agricoles. Au premier tour de scrutin, M. Charles Maurin, doyen de la Faculté des Sciences de Paris, a été élu.

Le revolver au poing il bondit...

(Dessin de Beerblock).

« Brusquement, un cri guida Renaud, l'appel terrifié d'une voix très jeune.

» Le revolver au poing, il bondit dans une pièce éclairée où, au milieu d'un grand désordre de meubles culbutés, un vieillard gisait, maîtrisé par le colosse à la face de taureau qui lui écrasait la poitrine de ses deux genoux et s'apprêtait à l'égorger... »

Lire la suite dans le touchant et très mouvementé feuilleton inédit du grand romancier populaire

René VINCY

dont le

JOURNAL DE ROUBAIX

commencera la publication dans quelques jours :

Les mains pleines de roses

La grève scolaire est décidée à La Bassée

Les pères de famille de La Bassée, dont les enfants fréquentent les écoles de la ville, se sont réunis mercredi soir, à la Mairie. Plus de 500 personnes étaient présentes. On sait que cette réunion était motivée par l'épidémie de diphtérie qui a sévi à La Bassée.

Il fut rendu compte des différentes démarches engagées près des pouvoirs publics. Une réunion de la commission consultative devait avoir lieu à la Préfecture mercredi après-midi; elle fut reportée à jeudi et cette remise ne fut pas goûtée par les pères de famille, qui, à l'unanimité, décidèrent la grève pour l'école des filles, où l'épidémie a particulièrement sévi.

Une nouvelle réunion aura lieu jeudi soir.

L'auto d'un Roubaisien renverse un enfant à Sautain

M. Gaston Vermaut, 33 ans, demeurant rue de la Cotonnière, à Roubaix, se dirigeait en camionnette vers Valenciennes quand, à Sautain, au lieu dit le Calvaire, un enfant traversa brusquement la route. à trois mètres de l'auto. M. Vermaut ne put éviter l'enfant, Augustin Cauchy, 10 ans, qui fut blessé aux genoux et au front, mais peu grièvement.

La responsabilité de l'automobiliste ne semble pas engagée.

---

lance. Je vous cite ces deux petits métiers typiques ; il y en a bien d'autres au milieu de ces curieux bazars où les races mêlées se bousculent, prodiguent d'interpellations à saveur orientale, dans un odieux fumet de mouton grillé.

» Chez le souk, au vendeur roublard, tient ses marchandises spéciales, tapis, vêtements en poils de chameau, pâtisserie à l'huile chaude, pastèque, et... Il faut avoir vu cela pour s'en faire une idée.

Un peu hors de la ville, j'ai trouvé le célèbre chemin où fut terrassé le persécuteur, l'apôtre plus tard si fervent. Et, dans un tout autre ordre d'idée, la curiosité me conduisit à d'autres jours jusqu'aux cortèges échevelés des Bacchantes et aux danses des Derviches tourneurs.

» Mais si tout cela offre le piquant du nouveau avec ses côtés obscurs et inquiétants, combien je préfère la saine contemplation de la splendide Méditerranée vue du Liban, ou encore celle des ruines dont je vous parlai déjà. C'est à Baalbeck que je contemplai dans toute sa puissance cet éboulement de pierres et de marbres qui écrase la pensée et donne une impression de royauté finie.

» Enfin, car je ne veux pas vous lasser par ces imparfaites descriptions, ce qui au cours de mon voyage, me captiva plus que tout, ce qui, pour ainsi parler, entoura mon âme d'un réseau ténu, c'est la visite des villes saintes, des villes aux noms bibliques dont la Palestine est encore vivante, des villages où se déroula la vie du Christ et que j'ai parcourus à pas lents.

» Ce qui en était resté gravé dans ma mémoire s'est buriné dans mon cœur d'homme. Que de souvenirs se lèvent de ces routes de Bethléem et de Nazareth ! sur ce chemin de Béthanie où le Maître avançait si souvent vers la maison de l'Amitié, chez Marthe et Marie-Madeleine !

» Que dire aussi du lac de Tibériade ! du torrent du Cédron ! de Gethsémani ! Et de la Cité mère du christianisme, la ville des Coupoles, la ville du Mur des Pleurs, du Saint-Sépulcre, de la mosquée d'Omar, cette Jérusalem enfin qui se dresse dans un paysage d'une telle mélancolie !... Puis le jardin des Oliviers.. le Golgotha... le Calvaire !...

» Chère Madame, je cite seulement ; il n'y a pas d'expression pour traduire ce qui s'empare d'une âme de foi sur un tel parcours, pour peindre les effluves qui semblent jaillir du sol sacré.

Ce Sauveur qu'on a cherché longtemps à connaître, à comprendre, à aimer, il semble qu'on le trouve là davantage, qu'on touche avec lui « la Voie, la Vérité et la Vie ».

» J'espère qu'Henri ne sourira pas de ces lignes qui ne peuvent exprimer des choses inexprimables, mais qui sont capables de vous retourner un homme, et c'est mon cas.

» Ce pèlerinage demeure pour moi un bond spirituel, la conclusion d'une vie désemparée que Dieu sans doute attendait depuis longtemps. Nous sommes conduits par d'étranges chemins et les chaînes qui relient les événements deviennent visibles quand on en prend la peine de reconstituer les anneaux.

» Pour moi, ceux-ci commencèrent à ma première déception sentimentale et ne cessèrent de se multiplier. Ce furent, après une longue souffrance cachée, un espoir fou, vos sages conseils, Madame, d'où monta la première intuition que je faisais fausse route.

» Puis, dans cette guerre syrienne où des ordres précis m'envoyèrent à Soueïda, à l'hôpital où je compris près de nos Sœurs l'abîme des dévouements. Enfin, et surtout durant ce voyage, ce chaos des gens et des choses, ce sol de prédilection d'où jaillit la lumière, la lumière aveuglante.

» Tout cela m'a amené petit à petit à renoncer à ma vie passée, au monde, au métier que j'aimais certes, pour une mission qui m'attire davantage encore, plus haute, j'ose dire une mission, c'est bien le mot, puisque très prochainement je serai missionnaire.

» Et le motif discret de cette détermination précise, qui peut-être vous déconcerte, le voici : Depuis des mois, et surtout pendant ma convalescence, je fus cent fois témoin de la grandeur et de la tristesse d'efforts héroïques, mais insuffisants.

» Sur un sol conquis, une poignée d'hommes et de femmes, de religieux et de religieuses, luttent pour la langue et la civilisation de la France. Ceux qui accoururent à l'appel de 1914 quand on les appela, trouvèrent au retour leur œuvre déjà considérable, détruite. Avec un courage rare, ils la recommencèrent, rétablirent leurs écoles.

» J'ai recueilli les espoirs et les inquiétudes de ces exilés. Manque d'argent, locaux insuffisants, manque de maîtres. Leur foi prodigieuse est entrée en moi avec leur détresse quand je les vis, poursuivant envers et contre tout, une tâche aride, au jour le jour, près des petits Asiatiques.

» Ils m'ont fait comprendre, eux aussi, la magnificence du don de soi à une grande œuvre, une œuvre royale, celle de l'éducation de l'enfance sur laquelle tout l'avenir repose.

» D'autres nations nous font concurrence ici, l'Amérique avec ses richesses, l'Italie, l'Allemagne avec sa méthode. Mais nous avons la sympathie, l'affection. Ce puissant levier commande malgré tout un effort constant pour triompher, pour ne pas nous voir délogés par d'autres.

» Que de fois j'ai réfléchi sur les destinées des hommes et des nations, implorant la lumière, tandis que le sourd et long travail s'opérait en moi. Il y eut certes des liens à briser, mais je compris mon égarement en voulant poursuivre davantage le bonheur individuel de l'amour humain. Clairement, je me sentis destiné à autre chose.

» Je me hâte de rassurer votre amical dévouement en vous affirmant que, depuis quelque temps, ma décision était déjà irrévocable. Ne l'eût-elle pas été qu'elle le fût devenue, quand je sus Mme Martyl ressaisie par son passé.

» Je n'aurais pas eu le droit de l'arracher à cela et moi je me serais senti incapable de supporter le partage. C'est d'ailleurs une illusion génératrice de souffrance de croire qu'on fait revivre un premier sentiment, vieux déjà de quelques années.

» De cette douce folie, je suis guéri. Je conserve néanmoins pour celle dont j'avais rêvé de faire ma femme, un très haut et très respectueux sentiment ; je veux son bien, son bonheur, la paix de son âme avant tout, et j'y travaillerai de façon occulte, plus féconde qu'autrement peut-être, mais j'ai reconquis ma liberté d'homme.

» Voilà ma confession faite.

» Mes chers amis, ne comptez plus me revoir de si tôt en France. Je viens de dire que j'ai reconquis ma liberté. D'un sens, c'est vrai, mais d'un autre je ne m'appartiens plus, on est toujours dépendant.

» C'est à Dieu et à notre France que je me donne plus que jamais. Au lieu de former des soldats, je formerai des âmes et des consciences, ajoutant ma modeste pierre à l'édifice que mes compatriotes élèvent sur la terre syrienne dans un labeur émouvant.

» Où entrerai-je pour faire mon noviciat ? J'attends des ordres précis, et j'obéirai, même si mes préférences ne sont pas satisfaites. Qu'importe ! quand on ne réserve rien. Je vous écrirai dès que mon sort sera définitif, et avec quelle impatience j'attendrai vos lettres !

» Encore un mot, chère Madame, cher Henri. J'ai pris toutes mes dispositions depuis quelque temps déjà. Ma fortune est maintenant divisée en deux parts égales. Une moitié pour mon Ordre, l'autre, pour vos petits et ceux de Mme Martyl. Mes amis accorderont bien au missionnaire qui va se donner aux enfants d'Asie, la joie et la bénédiction d'un souvenir généreux à quelques enfants de France.

» Et maintenant que tout est arrêté, mes dernières luttes finies, je goûte une paix heureuse qui m'étonne moi-même. C'est dans ce sentiment que je vous envoie mes plus cordiales pensées.

» JEAN DE PIERVARIT. »

Mon notaire est prié de vous faire parvenir dans le plus bref délai possible ce dont je viens de vous informer.

XVIII

Par une simple coïncidence, M. d'Estranges et son gendre devaient rentrer par le même train ce soir-là. Madeleine les guettait à la fenêtre de la chambre où ses enfants s'endormaient. Le cou tendu, elle regardait tour à tour la rue et les passants montant vers la grève, puis le ciel si fin de teintes à cette heure mauve où disparaissait le jeune soleil de mai.

Elle regardait l'esprit ailleurs, tournée vers cette Asie qui l'obsédait depuis la réception de la fameuse lettre, trois jours plus tôt.

Non seulement elle songeait à la nouvelle orientation de vie du commandant qui l'avait tant surprise, à son généreux don d'inconnaissance, mais encore à ce pays qu'il lui décrivait et dont, comme son père, elle avait toujours eu le désir passionné. Tant d'écrivains, tant de poètes lui avaient inculqué ce rêve irréalisable...

L'histoire palpitante de cette tardive vocation sur la terre des miracles, ce renoncement à l'amour humain dont elle suivait depuis des mois les péripéties, tout la stupéfiait en l'emplissant d'une sorte de vénération pour la grande âme de leur ami que Mme de Mirman avait si bien jugé.

Comme elle devait souffrir la pauvre femme pour ne lui avoir pas répondu après l'avertissement de leur projet ruiné. C'est Colette qui venait d'écrire, déclarant qu'au risque de la choquer elle devait lui avouer l'apaisement apporté en elle par le fait inattendu.

— Je ne doutais pas depuis ces derniers temps, disait-elle, entre autres choses, que le commandant m'aimât toujours, bien que j'en fusse vraiment indigne. Son livre et certains propos de mère m'en avaient dit assez. Je trouvais cela prodigieux, j'en étais aussi touchée que malheureuse, car il m'eût été impossible de répondre affirmativement encore cette fois. Tu vois ma situation !...

» Non, Madeleine, on ne donne pas à demi son cœur à un homme comme M. de Piervarit ; pour moi, je l'admire ainsi qu'on admire un saint. Mais j'aurais fait un double sacrilège en me remariant, puisque, je suis restée, qui reprise, tu entends bien, dans un rêve n de choses impalpables qui me rendent, si je puis dire, à l'amour indivisible de Maurice. Je sens que je ne me détacherai plus de cela. (*A suivre.*)